Aveluy

80 - Somme

La gazette d'Aveluy

Votre magazine d'informations municipales - Janvier 2024

Le mot du Maire

Chères Abelloluciennes, Chers Abbelloluciens,

C'est un plaisir renouvelé de vous retrouver pour vous présenter mes vœux, simples et conviviaux, somme toute, à l'image de notre commune.

Que cette année 2024 soit inspirée de Santé, Joie et Bonheur partagés.

En ce début d'année 2024 je tiens particulièrement à remercier et saluer l'investissement sans faille de tous les bénévoles des associations de la commune.

ALFA : pour le concert de printemps, les randonnées pédestres, le concours de pétanque, l'organisation du repas de la fête communale, la soirée année 80 et pour le marché de Noël à Bruges ;

Les Barbouilles : pour l'organisation de la kermesse de l'école et le défilé " halloween ".

La société de chasse : pour le concours de pêche et couscous en plein air ;

L'équipe municipale : pour la coordination qui permet à nos aînés de plus de 65 ans de se pouvoir se retrouver tous ensemble lors du repas traditionnel et animé, la distribution des œufs de pâques et l'investissement lors de la fête communale, ainsi que pour la parade de Noël.

L'engagement et la persévérance à vouloir maintenir l'ensemble de ces évènements sont un véritable atout indispensable pour notre commune : cela permet " le bien vivre ensemble " et pour tout cela, je leur suis reconnaissant.

En résumé, 2023 c'est aussi :
- l'implantation de la plateforme multisports rue du Vélodrome,
- la modernisation de l'éclairage public,
- les travaux d'accessibilité à l'Église,
- la mise en valeur des vitraux de l'Église par un éclairage leds,
- la réfection de la voie d'accès au dépôt déchets verts rue du cimetière,
- l'installation d'un abri bus sécurisé pour nos enfants,
- l'achat d'un nouveau tracteur tondeuse,
- l'achat d'un tableau numérique pour la mairie,
- le remplacement du mobilier scolaire à l'école primaire.

L'ensemble de ces travaux ont été réalisés sans emprunt et sans augmentation des taux des taxes communales.

Par ailleurs, 2024 ce sera :
- la continuité de la réflexion et du travail afin de concrétiser le projet de création de salle polyvalente dans le bâtiment communal,
- la rénovation de la façade de la mairie-école,
- la réfection et isolation de la toiture de l'école maternelle.

Et sur le plan national, l'événement sportif marquant de cette année sera l'organisation des Jeux Olympiques 2024, nous pouvons être fiers que notre commune ai été labélisée " Terre de Jeux 2024 ".

Enfin, je tiens à vous souhaiter à toutes et tous, une excellente année 2024.

Votre Maire,
Christophe BUISSET

Prenez soin de vous
et de vos proches

Directeur de la publication : Christophe BUISSET
Rédacteur en chef : Dominique MILLE
Comité de rédaction : Dominique MILLE, Martine BRÉART, Annie LEJEUNE, Daniel VALVEKENS, Paule CLIQUET
Crédit photos : Dominique MILLE, Thierry CRAMPON, Jean-Pierre BRÉART, Martine BRÉART, Annie LEJEUNE, Julien MOURET, Fabienne PÉCOUL, Myriam BLONDIN, Fabienne MAHIEUX, Virginie LECOINTE, Sandra THIBAUDET
Impression et conception : Imprimerie VAILLANT 80300 ALBERT

LES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2023

Achat de mobilier scolaire

Pour l'école élémentaire tout le mobilier scolaire a été remplacé ; de nouvelles tables et chaises ont été installées pour les élèves et un nouveau bureau pour l'enseignante.

Pour l'école maternelle se sont les lits de la salle de repos qui ont été remplacés.

Achat de matériel pour les services techniques

Afin de continuer à entretenir correctement l'ensemble des espaces verts de la commune le remplacement du tracteur-tondeuse a été réalisé ainsi que l'achat d'un broyeur d'accotement adaptable sur ce dernier.

Achat de mobilier urbain

4 poubelles de tri sélectif ont été installées à l'étang communal, au city-stade et au terrain du Vélodrome.
2 tables de pique-nique en béton lavé seront installées au printemps prochain à l'étang et au city-stade.

Achat d'une boîte à livres

Une boîte à livres baptisée " Abello Livres " sera très prochainement installée proche de l'abri bus. Chacun pourra déposer et/ou emprunter des livres à sa guise. Elle remplacera le service qui était disponible aux seuls horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie. Une deuxième boîte à livres pourrait voir le jour à un endroit différent du village si le besoin se fait sentir...

Achat d'un tableau numérique pour la mairie

La mairie s'est dotée d'un tableau numérique permettant la présentation de tout document ou vidéo enregistré sur un PC, un smartphone ou sur internet.

Travaux d'aménagement d'un accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) à l'église

Comme prévu, les travaux de construction d'un accès aux personnes à mobilité réduite ont été réalisés à l'arrière de l'église par l'association ISPT d'Englebelmer.

Travaux d'aménagement d'une voie d'accès au dépôt de déchets vert

Le renforcement de la chaussée pour permettre le passage des camions et tracteurs ainsi que la réalisation d'une couche d'enduit gravillonné sur la totalité de l'aire de stationnement du cimetière ont été effectués.

Travaux de mise en valeur des vitraux de l'église

Un éclairage leds a été installé à l'intérieur de l'église afin de mettre en valeur les vitraux de la façade qui ont été restaurés récemment.

Travaux de modernisation du réseau d'éclairage public

Annoncés en fin de l'année 2022, les travaux de remplacement par des leds de toutes les 64 lampes d'éclairage public ainsi que les armoires électriques correspondantes ont été réalisés dès le début de l'année 2023. Une variation de l'intensité lumineuse au cours de la nuit permet de limiter les dépenses d'énergie et les émissions néfastes à la santé de notre planète.

Travaux et installation d'un nouvel abri bus

Un nouvel abri bus flambant neuf a été installé sur la place du village. Il remplace l'ancien abri en béton devenu désuet qui était implanté devant l'ancienne ferme de M.M^me. FIERS.

Travaux de construction d'un city-stade

Annoncée fin 2022, la construction d'un city-stade implanté sur le terrain d'agrément situé rue du Vélodrome a été réalisée au printemps 2023.

En sus de ce fabuleux équipement, des travaux d'accès et un terrain de pétanque ont été réalisés.

Tous ces investissements ne pourraient être réalisés sans la quête des subventions auprès de nos partenaires financiers auxquels nous adressons nos plus vifs remerciements :

- L'Etat
- L'Agence Nationale du Sport
- La Région des Hauts de France
- Le Conseil Départemental de la Somme
- La Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
- La Fédération Départementale d'Energie de la Somme

LE CITY STADE OU TERRAIN MULTISPORTS

Le samedi 2 septembre 2023 à 11h00 a eu lieu l'inauguration officielle du city-stade en présence notamment de Monsieur Marcel GLAVIEUX représentant du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Somme, de Madame Sophie MERLIER représentant le Président de la Région des Hauts de France, de Madame Virginie CARON-DECROIX Conseillère Départementale, de Monsieur Michel WATELAIN Président de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot, des élus locaux et de la population et le représentant du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Somme, Monsieur Jean-Christophe FAVEREAUX accompagné de Monsieur Redouane Hennouni-Bouzidi, membre du Club Somme 24, athlète paralympique qui a terminé 4ème aux Jeux Olympiques de Tokyo sur 1 500 m. Il est aussi double champion d'Europe et recordman d'Europe.

Monsieur le Maire Christophe BUISSET après avoir remercié l'ensemble des personnalités présentes a rappelé tout l'intérêt pour la population de disposer d'un équipement sportif aussi complet au sein d'une commune de 500 habitants. Il a adressé au nom de la commune ses plus chaleureux remerciements à la Région des Hauts de France et à l'Agence Nationale du Sports qui ont participé financièrement à hauteur de 80 % du coût du projet. Après la traditionnelle coupure du ruban, les enfants présents ont entamé des tours de piste accompagnés du champion sportif.

FONCTIONNEMENT DU CITY-STADE

Le terrain multisports peut être utilisé par le public en accès libre tous les jours dans les plages horaires suivantes :

- de 9H00 à 20H00 du 1er avril au 30 septembre
- de 9H00 à 17H00 du 1er octobre au 31 mars

Une priorité d'accès est réservée aux scolaires.

Les véhicules, motos, scooters, mobylettes ainsi que les animaux ne sont pas autorisés sur l'enceinte du city-stade.

Les enfants mineurs présents sur le city-stade sont placés sous la responsabilité de leurs parents.

HORAIRES D'ACCÈS TERRAIN MULTISPORTS

Le terrain multisports peut être utilisé par le public, en accès libre, tous les jours dans les plages horaires suivantes :

✓ **De 9h00 à 20h00 du 1er avril au 30 septembre**
✓ **De 9h00 à 17h00, du 1er octobre au 31 mars**

L'accès est interdit avant et après les heures indiquées ci-dessus assurant ainsi le respect et la tranquillité des riverains. Il est demandé aux utilisateurs de ne pas troubler l'ordre public.

JANVIER 9h00 à 17h00	FÉVRIER 9h00 à 17h00	MARS 9h00 à 17h00	AVRIL 9h00 à 20h00	MAI 9h00 à 20h00	JUIN 9h00 à 20h00
JUILLET 9h00 à 20h00	AOÛT 9h00 à 20h00	SEPTEMBRE 9h00 à 20h00	OCTOBRE 9h00 à 17h00	NOVEMBRE 9h00 à 17h00	DÉCEMBRE 9h00 à 17h00

LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL COMMUNAL

• Au secrétariat de la mairie

Appelé à d'autres fonctions au sein de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot (CCPC), notre ancien secrétaire de mairie Julien SERAFFIN a quitté ses fonctions au sein de la commune. Son remplacement a été effectué par Madame Anaïs GUÉRARDEL également personnel de la CCPC.

Avec Madame Sandra THIBAUDET qui était déjà en fonction, ce n'est donc pas une mais deux secrétaires de mairie qui pourront vous accueillir au cours de vos démarches administratives à la mairie !

Mardi de 15h00 à 17h00
Mercredi de 16h00 à 19h00
Jeudi de 10h00 à 12h00

• Au service scolaire

Après plus de 14 années passées auprès des enfants de notre école Nathalie GOSSELIN a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juillet dernier. Une cérémonie en son honneur a été organisée à l'occasion de la fête de l'école et la commune lui a remis un bon d'achat pour un voyage en remerciements de ses bons et loyaux services rendus à la population.

C'est Dorothée BOVAL qui œuvre désormais à la garderie, à la cantine et à l'entretien des locaux scolaires et de la mairie. Nous lui souhaitons une parfaite réussite dans ses nouvelles fonctions.

• Au service technique

Comme l'an dernier, la commune a souhaité apporter un renfort à Julien FOLLET notre unique " homme à tout faire " en recrutant un employé supplémentaire à temps partiel dans le cadre d'un contrat Parcours Emploi Compétence (PEC) et c'est Aaron HIÉ jeune habitant de la commune qui a été choisi. Il assure donc du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 une mission d'assistance au travail quotidien de l'entretien de notre commune en sus d'une spécialisation professionnelle afin de conforter ses compétences.

LA FÊTE DU VILLAGE

L'ABELLO'LIVRES

Dernièrement la commune s'est dotée d'une boite à livres qui sera prochainement installée à côté de l'abri bus afin de faciliter l'accès à la lecture à chacun (autrefois dans la mairie, elle n'était accessible qu'aux heures d'ouverture de cette dernière)

L'Abello'livres est accessible à tous, il contient environ 30 livres, le principe est d'emprunter un livre en le remplaçant par un autre quel que soit le genre pour petits et grands, à l'exception des magazines et journaux.

La commune aimerait disperser d'autres boites à livres mais souhaiterait dans un souci d'économie et de valeur de partage que vous, habitant, vous participiez à la construction de ces boites.

Vous souhaitez donner une seconde vie à ce petit meuble dans le fond du grenier ? vous avez quelques matériaux et autres à valoriser ? Envoyez vos idées schématisées via la boite mail de la mairie à la Commission Communication pour validation.

Les dimensions resteront dans l'ordre de l'Abello'livres soit L.80 x H. 180 x l.35 cm , les matériaux devront résister aux intempéries. N'hésitez pas, on attend vos plans...

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, Monsieur le Maire, entouré des membres de la Commission Environnement présidée par Monsieur Julien Mouret, a proclamé le résultat du Concours des maisons fleuries ouvert à l'ensemble de tous les habitants.

L' évaluation des MAISONS SANS JARDIN ou AVEC JARDIN (vu de la rue) , a porté sur l'aspect général de la décoration extérieure, le choix et l'ampleur du fleurissement, l'harmonie des couleurs, la propreté et l'entretien des végétaux.

Monsieur le Maire a félicité et remercié chaleureusement chacun des participants qui ont œuvré à l'embellissement de notre village malgré les difficultés liées aux épisodes de sécheresse.

Les 37 lauréats retenus cette année, ont reçu une récompense : les premiers ont reçu un diplôme et un bon d'achat, les suivants ont reçu une jolie composition florale.

Avec jardin :

1er Prix :	M. Mme. Lhermite
2ème Prix :	M. Mme. P. Buisset , M. Mme. D. Ruin
3ème Prix :	M. Mme. D. Follet, M. Mme. L. Mouret, M. Mme. Vergara Silly
4ème Prix ex-æquo :	M et Mmes. Dollé, Hermant, Lefeuvre, Pukika, Fiers, Dauthuille, Serpette, Bacqueville, Teneur, Bouvot, Crampon, Grain, Maisse, Masson, Quillet, Scribe, Parmentier, Leclerc.

Sans jardin :

1er Prix :	M. Mme. Gréville
2ème Prix :	M. Mme. Balmer, M. Mme Langlois, M. Mme Létévé
3ème Prix :	Mme. C. Follet, M. Mme Journeaux
4ème Prix ex-æquo :	M. et Mmes. Lefèvre, Bévelot, Galland, Brochart, Ossart, Duflot.

QUAND LES ELEVES PARTICIPENT A LA SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE

En Janvier, nous avons fabriqué 6 nids tubulaires pour les étangs et les mares des communes de Mesnil, Authuille et Aveluy. Le projet est réalisé avec l'aide de l' Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau (A.N.C.G.E) et de Mr et Mme Podvin, qui sont venus présenter les étapes de construction des nids et les différentes espèces de canards présentes sur le territoire.

En mars, nous sommes allés voir les nids tubulaires à l'étang communal d'Aveluy. Nous avons regardé avec des jumelles, mais il n'y avait pas de canes à l'intérieur.

Nous remercions l'A.N.C.G.E pour le don des paires de jumelles.

Au début du mois de Juillet, nous sommes allés en randonnée à Mesnil-martinsart, puis à Authuille. Nous avons vu les nids tubulaires installés.

Les élèves de Cm1-Cm2

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Les Barbouilles

Notre association, créée pour apporter de la joie et du plaisir aux enfants scolarisés à AVELUY est composée de 9 membres.

Les yeux qui brillent et les sourires illuminant leur visage est notre récompense et nous poussent à toujours essayer de faire plus avec un budget restreint (subvention de la commune et ventes en cours d'année). En plus de ses membres l'Association peut compter sur les parents d'élèves, l'aide technique des services de la commune (prêt de barnum, de tables, chaises, ...)

Les manifestations de cette année ont débuté par une vente de grilles sur le mois d'Avril pour la fête de Pâques.

Le 16 mai, l'Association a entièrement financé le transport et les entrées pour le projet pédagogique de la visite à la cité de la Nature d'ARRAS.

La Cité Nature permet d'apprendre en s'amusant ; elle propose sur 2 étages des expositions permanentes (espace nature, espace alimentation et espace histoire) et des expositions temporaires. Nos élèves ont quant à eux découvert la vie des insectes et comment entretenir nos jardins.

Nos petits jardiniers pourront vous donner réponse à vos questions et vous donner quelques conseils pour entretenir vos jardins et sur l'utilité des insectes dans la nature.

Avant de partir en vacances, nos écoliers nous ont offert un spectacle composé de chants et de saynètes lors de la kermesse du 1er juillet. Ils ont également fêté Nathalie qui est partie en retraite mais qui les a tellement accompagnés, gardés, gâtés, sermonnés quand il le fallait... aimés tout simplement. On a assisté à une succession de poèmes, chants, calins, larmes... et Nathalie en fidèle supportrice a revêtu le maillot de l'équipe de foot des Hauts de France : le RC LENS.

Merci Nathalie et bonne retraite, nos enfants et nous-mêmes ne t'oublierons pas.

Chaque élève de CM2 quittant l'école pour le collège s'est vu remettre un bon d'achat de 35 euros offert par la commune ; bon à dépenser à La Maison de la presse d'Albert.

La kermesse s'est achevée par un barbecue qui a réuni 160 convives.

Juillet et Août, l'Association prend des vacances pour mieux repartir en Septembre et réfléchir aux nouveaux projets qui pourront à nouveau embellir l'année scolaire des élèves. L'action reconduite et appréciée depuis quelques années c'est le goûter d'anniversaire pour chacun.

Au soir du 31 octobre, nos petits monstres et sorcières ont de nouveau envahi les rues de la commune pour se voir remettre des bonbons contre un gentil bonjour et un joli sourire de vampire ; mais le ciel s'est joué de notre cortège en déversant des langues de pluies ce qui a contraint tous les participants à écourter le circuit pour se mettre à l'abri : coquin de sort... Mais une soupe à la citrouille et un petit repas à remis du baume au cœur de tous pour clôturer cette virée semi nocturne.

Nous adressons un chaleureux remerciement aux habitants qui ont ouvert leur porte malgré la peur du sort qui leur était réservé...

Cette année 2023 s'est conclue pour nous le 19 décembre par la fête de Noël à la salle des fêtes d'Authuille, en présence du Maire de cette même commune : Mr Fabrice COLSON, du Maire de Mesnil-Martinsart : Mr Roger ROUSSEL et pour la commune d'Aveluy de Mr Thierry CRAMPON, Adjoint à l'éducation et Mr Dominique MILLE 1er Adjoint.

Les chants de Noël ont précédé la visite du père Noël, venu avec une hotte bien remplie comme à son habitude. Les étoiles n'étaient pas que dans le ciel, elles illuminaient la salle des fêtes au travers des yeux des enfants.

Un grand merci à tous les aidants et les participants de nos actions ainsi qu'à la commune d'Aveluy.

L'Association Loisirs et Fêtes d'Aveluy (ALFA)

Comme chaque année l'association ALFA anime le village avec différentes activités.

Cette année nous vous avons proposés :
- un concert à l' Eglise Sainte Fare, avec les groupes Cœur en Fête et Harmonychoeur.
- la fête des voisins qui a eu lieu dans la cour de l'école élémentaire
- notre traditionnel tournoi de pétanque début juillet.
- la fête du village, avec un repas cochon grillé et une animation guinguette.
- la soirée année 80 du mois d'octobre a rencontré un franc succès
- le 9 décembre nous sommes allés à Bruges au marché de noël !
- et pour terminer l'année : distribution d'un colis aux Aînés de la commune

L'équipe ALFA remercie la commune et l'ensemble des participants et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

La Société de chasse

Deux évènements ont marqué l'année 2023 de la société de chasse d'Aveluy :

Outre la saison de chasse, le 19 mars 2023 nous avons participé, accompagnés d'habitants du village, à l'opération " Som'propre " en collectant des déchets aux alentours de notre commune. Restons optimistes et continuons nos efforts car la collecte fût moindre cette année !!

Le 10 juin 2023 c'est notre concours de pêche à l'étang communal qui a rassemblé 23 pêcheurs ainsi que de nombreux gourmands venus déguster un délicieux couscous mitonné par nos bénévoles.

Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !

L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP)

Jeudi 16 mars 2023, les élèves de la classe de Mme Pécoul sont partis en bus pour une rencontre danse Folk à Bouzincourt avec les classes de La Boisselle, Hérissart, Authie et Bouzincourt.

Les élèves ont dansé, chacun leur tour ou tous ensemble, dans la salle des fêtes de Bouzincourt.

Le 27 juin 2023, une autre encontre USEP a eu lieu à Authie ; il y avait 3 classes : la classe de PS MS de Bouzincourt, la classe de PS MS GS d'Authie et notre classe.

Les élèves ont été répartis en 6 équipes pour tourner sur 6 ateliers.

Ils ont travaillé plusieurs compétences : rapidité, observation, repérage dans l'espace, lecture de photos-plan, vocabulaire de l'espace, les 5 sens...

C'était très intéressant, divertissant et bien organisé.

Le vendredi 6 octobre, la classe élémentaire a participé au cross de l'USEP à Rubempré. Plus de 300 élèves de la circonscription étaient réunis sous le soleil. Tous ont fini la course et ont fait beaucoup d'efforts. Quelques élèves se sont démarqués: Romane termine 9ème des filles ce1-ce2, Arthur est 3ème, Charlélie 4ème, Valentin 5ème et Sacha 10ème des garçons ce1-ce2, Enzo est 8ème, Nathan 9ème des Cm2.

UN PEU D'HISTOIRE...

Pour quelle raison existe-t-il une rue du Château dans notre commune ?

Dans de nombreux ouvrages on voit paraître vers 1425, Lionel d'Aveluy, qui fut sans doute, le premier à se fixer à Aveluy et qui éleva un château fort dont quelques vestiges de vastes souterrains subsistent encore.

Ce château a été remplacé au 18ème siècle par une élégante habitation construite en briques et pierres sur la rive droite de la rivière Ancre, à gauche de la route menant vers Authuille.

Le domaine appartenait au Baron de Linars qui émigra au moment de la Révolution. Ces terres furent vendues comme bien national en 1794.

Après la Révolution, le baron de Linars retrouva ses biens et son unique héritière, Madame Hermine de Linars les transmis à son époux, le Marquis de Fléchin. N'ayant pas eu de descendance, elle laissa le domaine à son neveu Jean-Léon Monier de Savignac qui eut une fille, Jeanne Monier de Savignac qui épousa le Comte Jacques de Berg de Bréda.

La Comtesse de Bréda, n'ayant pas eu de descendance, vendit le château et son domaine au début du 20ème siècle à Monsieur Abel Pifre qui fut d'une part, maire d'Aveluy et qui eut d'autre part, une grande carrière industrielle à Albert.

Le château d'Aveluy avant la Grande Guerre (de 1914 à 1918).

Le château d'Aveluy après les bombardements allemands de 1916.

Les ruines du château d'Aveluy après la contre-offensive allemande de 1918.

TARIFS COMMUNAUX A compter du 1er Janvier2024

Cartes de pêche :	
- à la journée carpiste	10,00€
- à la journée -habitant d'Aveluy (gratuit pour les enfants de moins de 16 ans domiciliés à Aveluy)	2,50€
- à la journée -1 personne extérieure à Aveluy	5,00€
- à l'année - 1 personne habitant d'Aveluy	50,00€
- à l'année - 1 personne extérieure à Aveluy	100,00€
- à l'année - 2 personnes extérieures à Aveluy	150,00€
Cantine (repas)	5,20€
Garderie (séance jusqu'à 18h00) (Au-delà de 18h00 et pour 30 minutes : supplément de 5 €)	1,20€
Location de barnum (uniquement aux habitants d'Aveluy) (du vendredi au lundi matin)	50,00€
Location de tables, bancs et chaises (uniquement aux habitants d'Aveluy)	GRATUIT
Concession funéraire : 1,20 m x 2,50 m = 3 m2 Concession perpétuelle	100,00€
2,00 m x 2,50 m = 5 m2 Concession perpétuelle	170,00€
Columbarium : case 2 urnes Concession trentenaire	550,00€

En ce qui concerne les jardins communaux et conformément à la délibération en date du 4 juillet 2018, le tarif est fixé pour trois années à raison de 0,075 €/m² et un tarif minimal de facturation de 15 €.

L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Nous vous rappelons que la commune d'Aveluy dispose d'un moyen de communication rapide et efficace pour avertir et informer tous les administrés. Il s'agit de l'application " PanneauPocket " que vous pouvez télécharger gratuitement sur votre portable, votre tablette ou votre ordinateur.

N'hésitez pas à passer en mairie si vous rencontrez quelques difficultés pour installer ou utiliser cette application très utile pour l'information en temps réel, nous nous ferons un plaisir de vous expliquer de vive voix.

UN PEU DE CIVISME QUE DIABLE !!

✓" Marcher dedans porte bonheur " : ça c'est ce qu'on dit mais que ce soit du pied droit ou du pied gauche, personne n'apprécie de mettre ses pieds dedans ; Et ces enfants qui se font gronder par les parents parce qu'ils parfument la voiture ou la maison de cette odeur nauséabonde.

Mais à qui la faute ? A l'animal qu'on promène en extérieur pour qu'il se défoule et laisse propre l'intérieur du logement ou au propriétaire qui ne prend pas soin de ramasser les déjections de son animal ?

Pour rappel, tout propriétaire est tenu de ramasser immédiatement et par quelque moyen que ce soit les déjections de son animal sur le domaine public communal. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de première classe.

✓Quel bonheur d'ouvrir ses fenêtres dès les beaux jours revenus mais quelle déception de sentir l'odeur de fumée qui s'échappe du jardin du voisin.

Pour rappel, selon l'article L541-21-1 du Code de l'environnement :*"-Afin de favoriser leur compostage, les biodéchets ... notamment ceux issus de jardin ou de parc, ne peuvent être éliminés par brûlage à l'air libre ni au moyen d'équipements ou matériels extérieurs. "*. La loi pour brûler les végétaux est très stricte : un particulier n'a pas le droit de se débarrasser de cette façon de ses déchets verts, secs ou humides, qu'il utilise un incinérateur de jardin ou fasse un feu à l'air libre.

Nous avons la chance d'avoir rue du cimetière un espace dédié au dépôt des déchets verts. Son accès est règlementé et le tri doit se faire en fonction des indications. TOUS les déchets verts peuvent y être apportés et ainsi ne pas encombrer les fossés de la commune comme cela a pu être constaté dans certains secteurs. Merci de respecter l'environnement.

✓Pour la bonne entente et l'harmonie de notre communauté, nous vous rappelons que les haies donnant sur l'espace public, les trottoirs, les chemins, les allées, doivent être régulièrement entretenues et taillées afin de respecter l'espace public et ses usagers.

Le feuillage, les branches d'une haie, d'un arbuste, d'un arbre ne doit pas dépasser la limite de propriété et ne doit pas s'étendre sur le domaine public.

Il vous est ainsi demandé de respecter cette recommandation pour le bien et la sécurité de tous . Merci !

Rappel pour une bonne cohabitation végétaux privés et domaine public

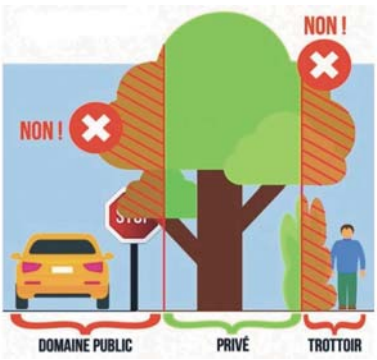

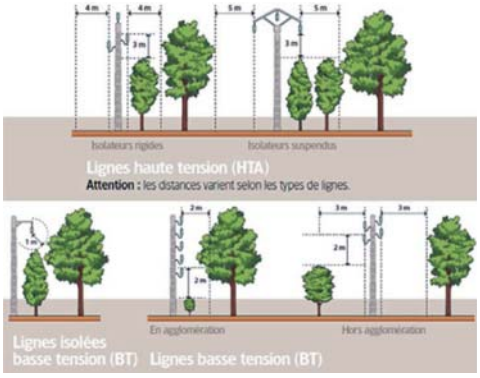

✓" Les nuisances sonores, également sujet de discorde se divisent en 2 groupes :
- les nuisances diurnes (7h00-22h00)
- les nuisances nocturnes (22h00-7h00)

La Préfecture de la Somme a également pris un arrêté pour définir les horaires des travaux de bricolage et de jardinage : (arrêté du 20 juin 2005)
- du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h00
  de 14 h00 à 19 h30
- les samedis de 9 h00 à 12 h00
  de 15 h00 à 19 h00
- les dimanches et jours fériés de 10 h00 à 12 h00

Merci de respecter ces horaires et les voisins.

✓Enfin ... LE STATIONNEMENT ou " quand la gêne des uns commence là où s'arrête celle des autres "

Sachant que chaque foyer compte autant de voitures que de conducteurs voire plus, il est très difficile pour chacun de se garer devant sa porte, même si c'est ce que l'on préfère, mais les voisins aussi !! Le respect de chacun passe par rentrer sa voiture dans son allée ou entrée de garage quand cela est possible et faire quelques pas c'est déjà faire du sport...

Même si le véhicule est correctement garé, laisser son véhicule sur la voie publique sur une même place de stationnement n'est pas autorisé plus de 7 jours consécutifs. Au-delà de cette durée, le stationnement est considéré comme abusif.

A noter également que le stationnement sur les massifs et les pelouses est interdit, merci de respecter le travail des employés communaux.

" Le respect mutuel est le fondement de la véritable harmonie " Dalaï Lama "

Quiche poireaux-maroilles

Pour la pâte brisée :
- 300 g de farine
- 110 g de beurre en dés et en pommade
- 0.5 c à c de sel
- ± 8 cl d'eau

Mélanger la farine et le sel dans un plat, ajouter le beurre et l'incorporer à la farine en pétrissant rapidement et légèrement du bout des doigts. On obtient une espèce de semoule grossière à laquelle on incorpore l'eau pour lier la pate et faire une boule.

Pour l'appareil :
- 1,2 kg de poireaux
- 300g de maroilles
- 3 œufs
- 25cl de crème épaisse
- 20cl de lait
- 30g de beurre
- sel, poivre, muscade

Recette :

1. Coupez-les 2/3 du vert des poireaux ainsi que les pieds. Fendez les blancs en croix, rincez-les soigneusement puis égouttez et émincez-les.
2. Faites chauffer le beurre dans une sauteuse et mettez-y l'émincé de poireaux à fondre doucement pendant une dizaine de minutes. Assaisonnez de sel, poivre et noix muscade râpée. Laissez refroidir.
3. Pendant ce temps, retirez la croûte du fromage, coupez-le en petits morceaux et mettez-les dans une petite casserole avec la crème fraîche. Mélangez sur feu doux jusqu'à ce que le fromage soit fondu puis laissez refroidir.
4. Préchauffez le four à th 6 (180°). Déroulez la pâte brisée, étalez-la avec son papier de cuisson dans un moule à tarte de 28 cm de diamètre. Garnissez-la avec la fondue de poireaux froide.
5. Dans un bol, cassez les œufs et fouettez-les légèrement à la fourchette, versez le lait, puis la crème au fromage refroidie, mélangez bien et versez le contenu du bol sur les poireaux. Enfournez la tarte pour 35 min. Servez chaud.

Tartiflette au Reblochon (sans crème fraiche)

Ingrédients
1 Reblochon
1.5kg de pomme de terre à chair ferme
200g de lardons fumés
2 gros oignons (environ 200 g)
3 c à s d'huile
1 verre de vin blanc sec
Poivre, muscade râpée (option)

Recette
Laver et couper les pommes de terre en cube et les faires cuire vapeur

Dans une poêle, faire chauffer l'huile et faire revenir les oignons émincés. Quand ils sont translucides, ajouter les lardons et faire cuire en remuant régulièrement avec une cuillère en bois jusqu'à ce que les oignons et les lardons soient dorés. Déglacer au vin blanc, poivré, incorporer les pommes de terre et poursuivre la cuisson jusqu'à évaporation du jus.

Préchauffer le four th 6-7 (200°)

Dans un plat à four beurré, saupoudrer de noix de muscade, répartir l'ensemble.

Couper le reblochon en fine lamelle et repartir sur le plat. Enfourner 30mn jusqu'à ce que le reblochon forme une croute dorée et gratinée.

Coordonnées de la mairie

Mairie d'Aveluy
5 bis, rue de l'Église - 80300 AVELUY
Téléphone : **03 22 75 15 09**
Mail : **mairie.aveluy@wanadoo.fr**

Secrétaires de mairie :
Mme. Sandra THIBAUDET
Mme. Anaïs GUERARDEL

Horaires d'ouverture de la mairie
Mardi de 15h à 17h
Mercredi de 16h à 19h
Jeudi de 10h à 12h

Permanence des élus
Samedi de 11h à 12h

La déchèterie est fermée les jours fériés. La mairie tient à votre disposition des cartes afin de vous y rendre.

La commune lutte constamment contre la prolifération des dépôts sauvages de déchets et appelle chacun à respecter les règles notamment dans le cadre du respect de l'environnement.

Les services à disposition des administrés

Les déchets

Le dépôt de déchets verts, situé à proximité du cimetière communal est ouvert le mercredi et le samedi de 9h à 17h.

Le dépôt de souches est interdit. Ni gravats ni ordures ménagères ne doivent y être déposés car les déchets verts sont broyés pour devenir du compost.

Les branchages d'un diamètre maximum de 25 cm. doivent être séparés des tontes et mauvaises herbes : respectez les 2 tas distincts.

La déchèterie communautaire basée à Albert est ouverte aux horaires suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	14h - 18h
Mardi	Fermé	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	Fermé	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h30	13h30 - 18h
Dimanche	9h - 13h	Fermé

L'arrêté municipal du 25 novembre 2013 stipule l'interdiction de jeter, d'abandonner ou de déposer sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune, des déchets de quelque nature qu'assoient. Les contrevenants s'exposent aux amendes prévues par le Code Pénal, en vertu des articles R610.5, R632.1, R635.8 et 644.2 allant de la 1ère à la 5ème classe selon la nature de la contravention. La commune d'Aveluy a défini des amendes allant de 150 € à 1.500 €.

État civil 2023

Naissances

Lewis PEROCHEAU
né le 1er avril 2023

Victoire DUCROCQ
née le 8 mai 2023

Mya MEHAY
née le 14 mai 2023

Sasha HERNANDEZ
né le 18 octobre 2023

Mariage

Henri DEMETZ
et Betty RICART
le 4 janvier 2023

Décès

Henri DEMETZ
décédé le 9 mars 2023

Transcriptions de décès

Arlette HUCHIN épouse CAULET
décédée le 11 février 2023 à Péronne

Nicole BASSET épouse THUILLIEZ
décédée le 28 juillet 2023 à Amiens

Nicole FLORY épouse BOUTHORS
décédée le 24 octobre 2023 à Amiens

Réjane LÉCRIVAIN épouse DROULIN
décédée le 1er décembre 2023 à Amiens

20 TERRE DE JEUX 24

AVELUY

Ce certificat atteste
de l'obtention du label
Terre De Jeux 2024
par la commune d'**Aveluy**.

TONY ESTANGUET, Président de PARIS 2024